

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environneme	ntale
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
07/10/2021	08/10/2021	2021 - 11708
	1. Intitulé du projet	
2. Identification	du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (c	ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	Forme jur	dique
Joig	nez à votre demande l'annexe oblig	atoire n°1
3. Categorie(s) applicable(s) au tabl	dimensionnement correspondant du p	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au reg (Préciser les éventuelles rubriques issu	ard des seuils et critères de la catégorie ves d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	4. Caractéristiques générales du pro	iet
Doivent être annexées au présent forr	nulaire les pièces énoncées à la rubrique	
4.1 Nature du projet, y compris les éve		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet	
4.3 Décrivez sommairement le projet	
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
4.5.2 dans sa priase a exploitation	

	strative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera- nentale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisc	
4.5. Dimonsions at caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opération - préciser le	os unitás do mosuro utilisãos
	deurs caractéristiques	Valeur(s)
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)		
d'implantation		_'"_ Lat°'"_
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	_'"_ Lat°'_"_ _'"_ Lat°'_"_
	loignez à votre demande les annexes n° 2 à .	6
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou d'un ouvrage existant ? u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluat ent les projet et	Oui Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			
En zone de montagne ?			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
Sur le territoire d'une commune littorale ?			
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?			
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?			
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?			
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?			
Dans un site inscrit ?			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			
D'un site classé ?			

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?			
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?			
Milieu nature				

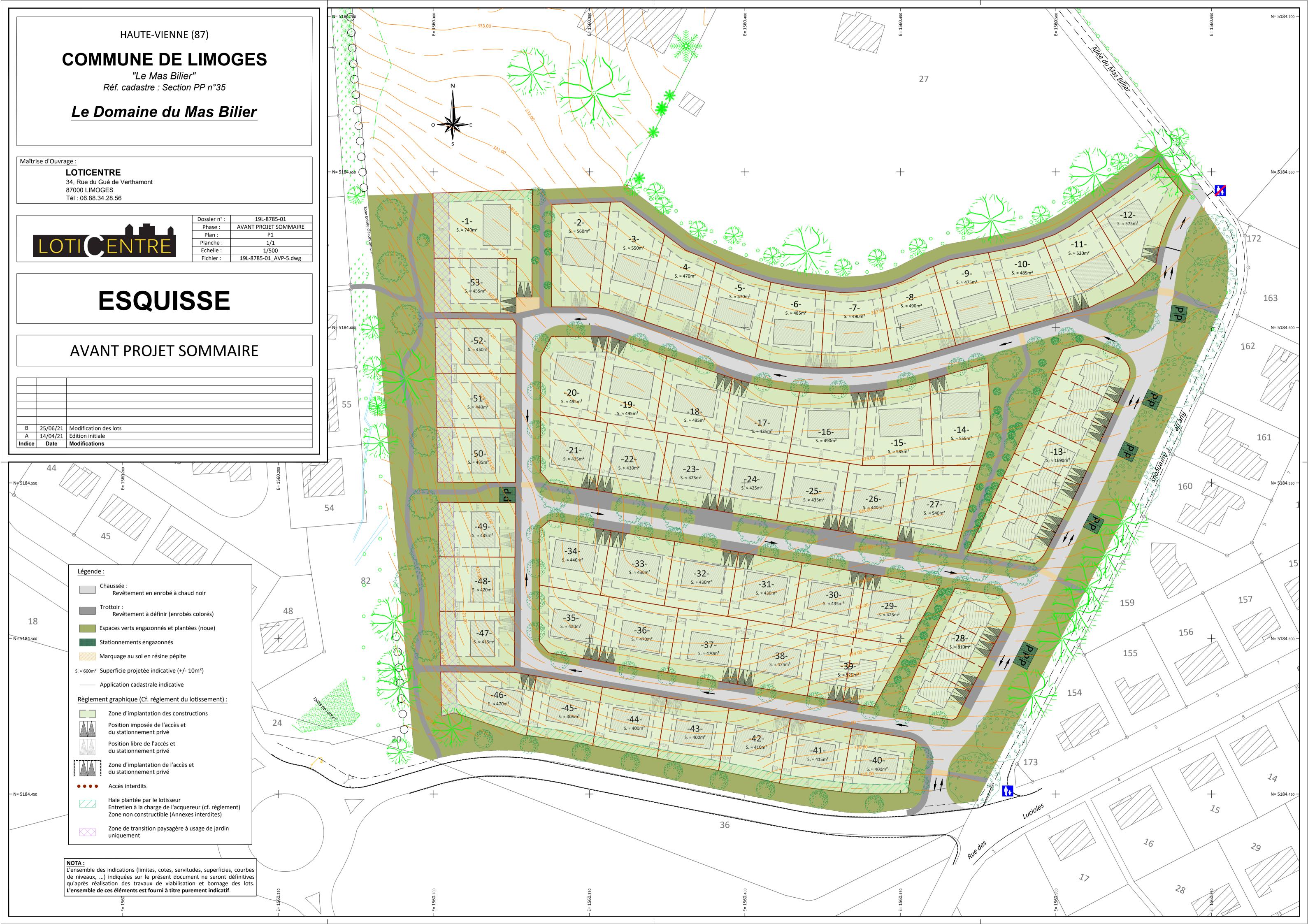
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
	Est-il concerné par des risques naturels ?		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		

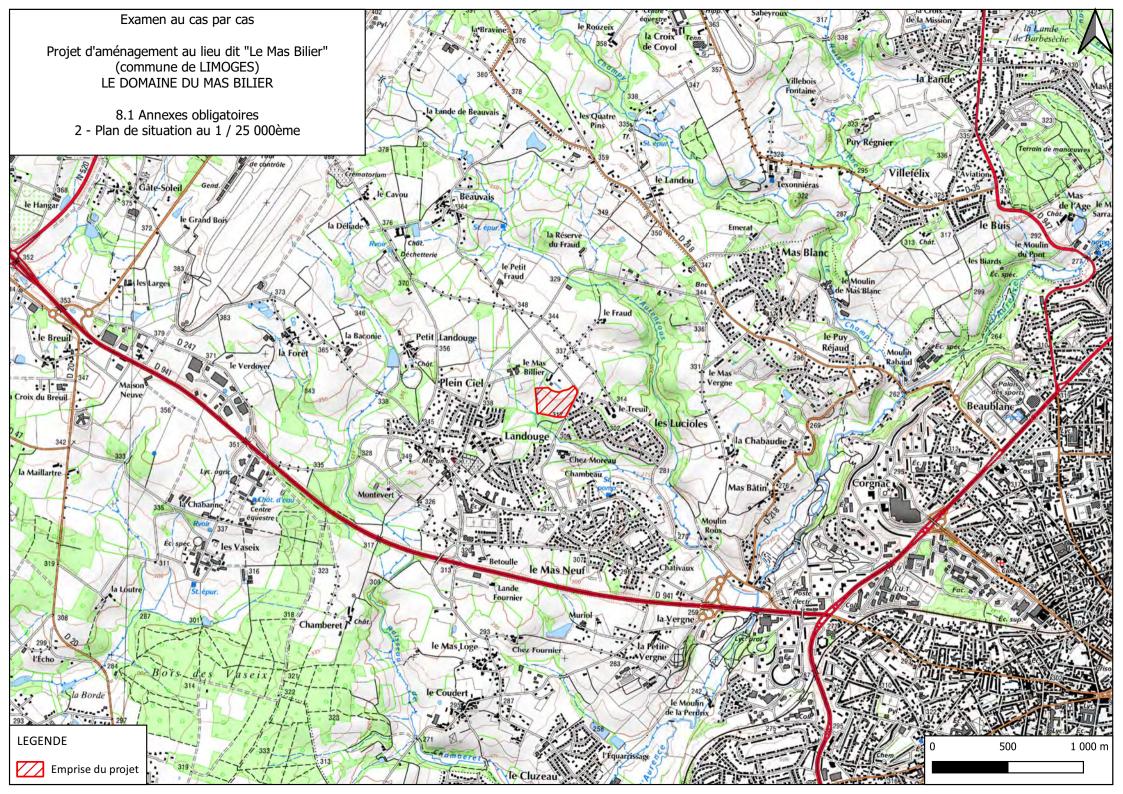
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		
6.2 Les incide approuvés Oui			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non Si oui, décr		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre le annexe traitant de ces éléments) :	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	Г
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
	8. Annexes	
8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - L. non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	
6	d'eau ; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres ar	nexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuillez com parties auxq	pléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les uelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie sui	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	le,
Signature	





SARL Loticentre

Demande d'examen au cas par cas Projet d'aménagement au lieu-dit "Le Mas Bilier" (Commune de LIMOGES) LE DOMAINE DU MAS BILIER

Annexe obligatoire n°3- Photographies

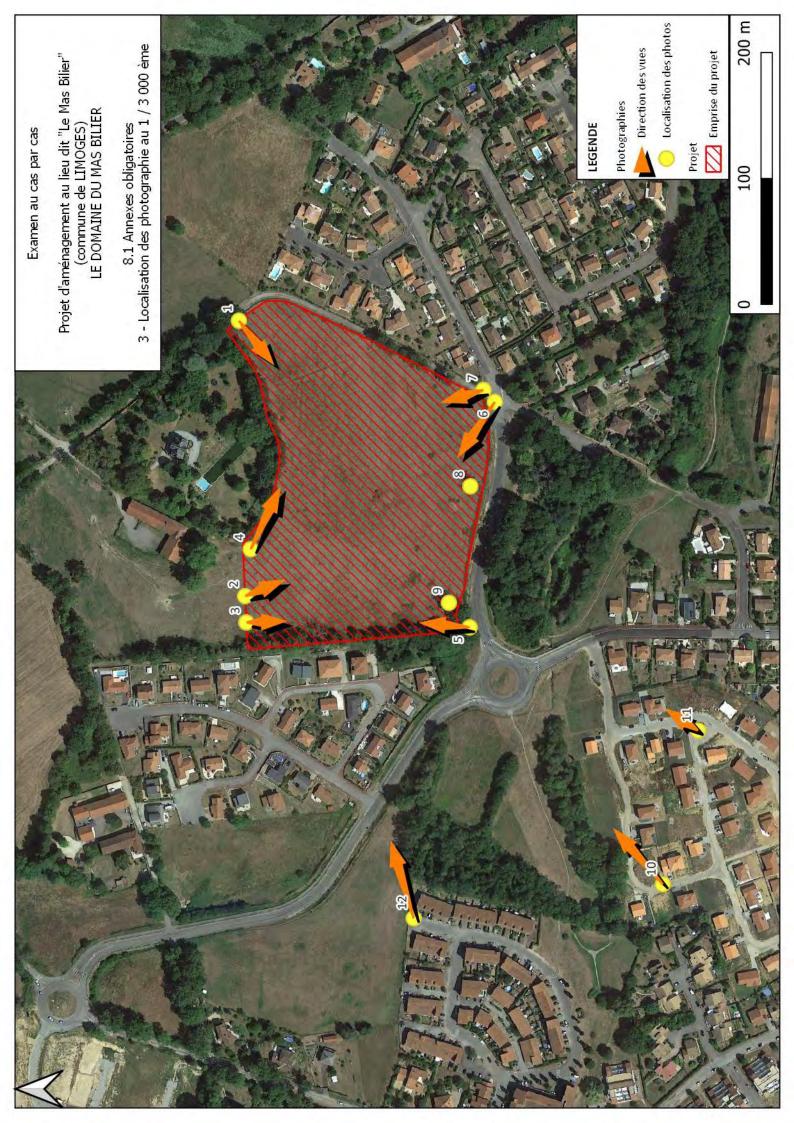




Photo 1 : Vue du secteur aménagé depuis l'angle nord-est de la zone (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 2 : Vue du secteur aménagé depuis la limite nord de la zone (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 3 : Vue du secteur aménagé depuis la limite nord de la zone (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 4 : Vue lointaine vers l'est (Ville de Limoges) depuis la limite nord de la zone (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 5 : Vue du secteur aménagé depuis la limite sud-iouest de la zone (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 6 : Vue du secteur aménagé depuis la limite sud-est de la zone (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 7 : Vue du secteur aménagé depuis la limite sud-est de la zone (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 8 : Arbre malade en limite sud de la zone qui sera coupé (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 9 : Arbres situés dans l'angle sud-ouest de la zone – celui au premier plan sera conservé, le second sera coupé (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 10 : Vue lointaine vers le site du projet (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)



Photo 11 : Vue lointaine vers le site du projet (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)

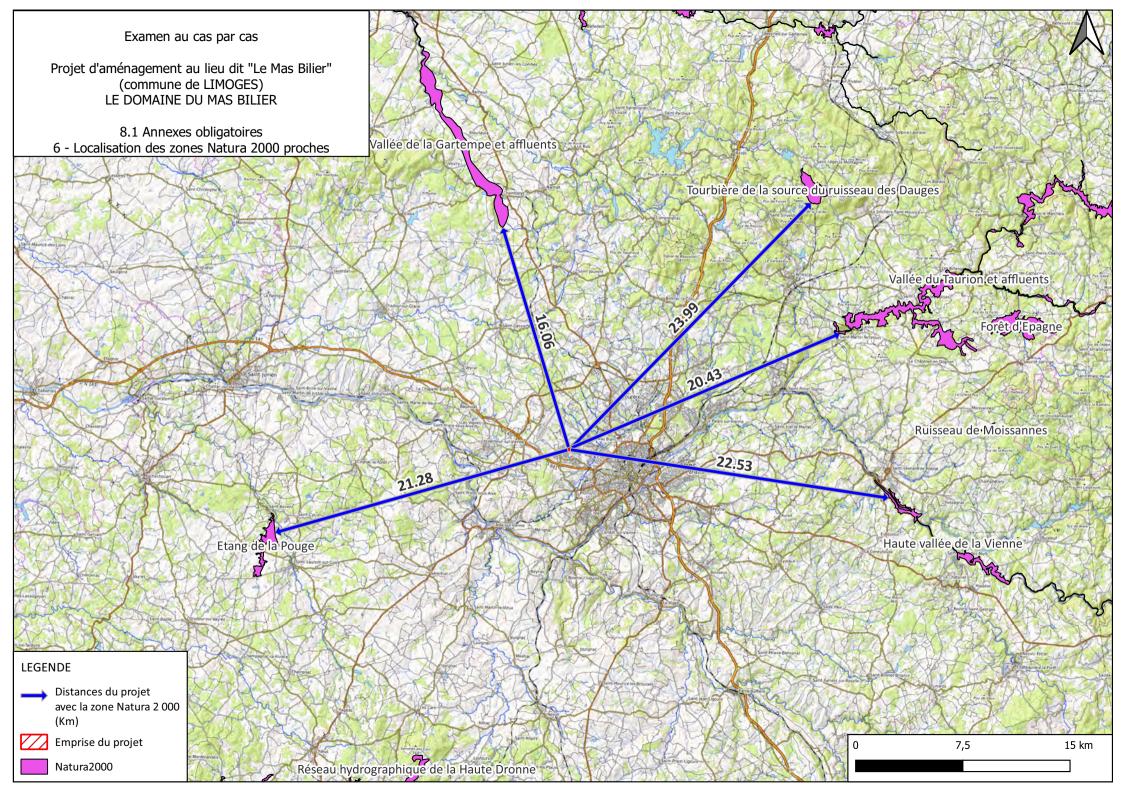


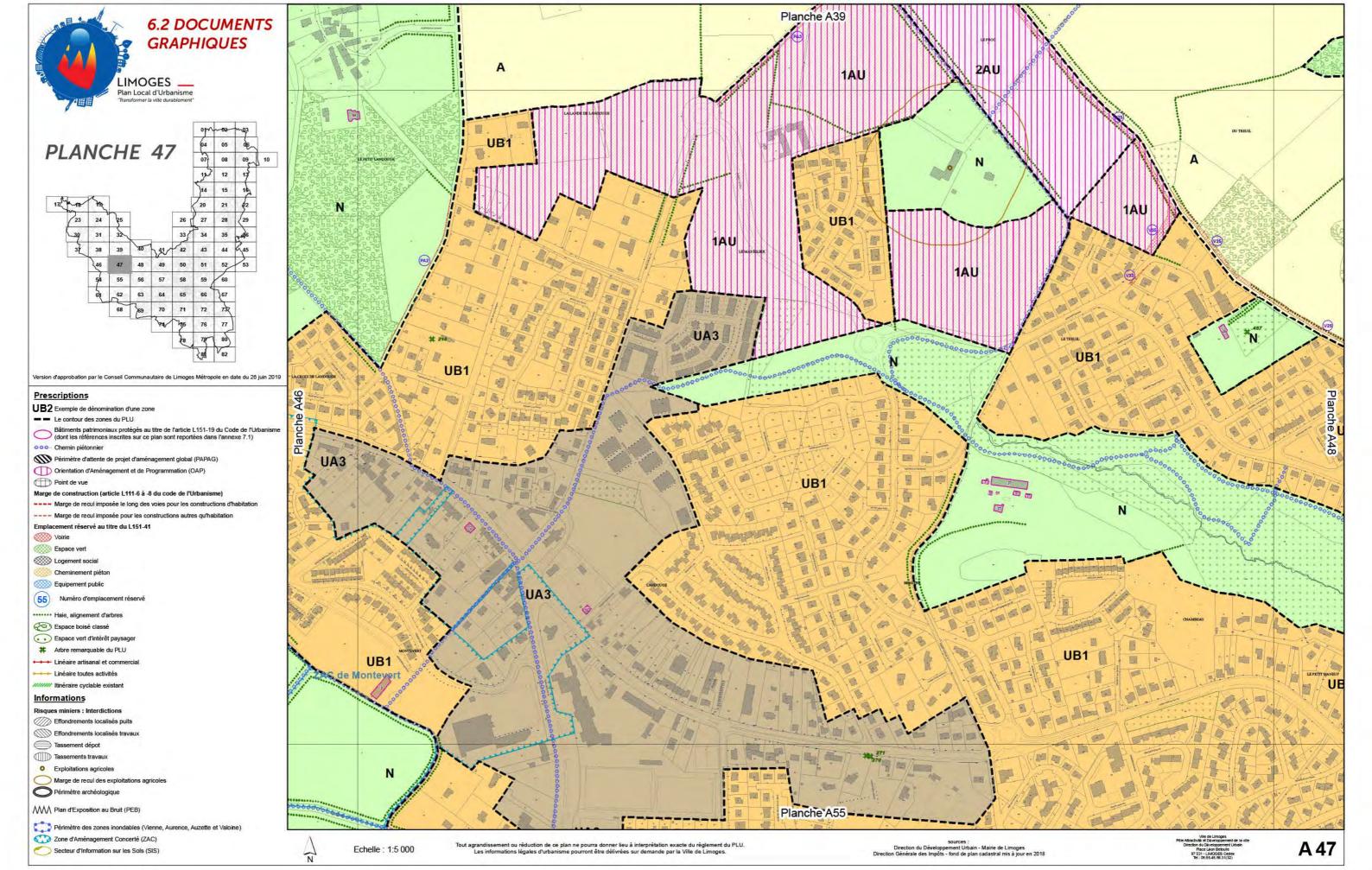
Photo 12 : Vue lointaine vers le site du projet (date de la prise de vue : 22 juillet 2021)

La topographie du site ne permet pas de points de vue lointains depuis le sud, l'est ou le nord.









Le secteur du "Chambeau"

Au nord de Landouge, le site élargi du Chambeau se positionne en limite des secteurs urbanisés, au contact direct de la campagne. Il terminera donc l'extension urbaine du secteur sur sa partie nord. Il est desservi par les rues structurantes suivantes : rue du mas Bilier, rue de Veyrac, rue E. Tabarly et rue des Lucioles.

Enjeux:

- Conservation-valorisation de la structure paysagère remarquable fondée sur des haies bocagères et une trame de chemins arborés.
- Gestion des transitions entre espaces urbanisés et espaces à vocation agricole et naturelle.
- Cohérence des continuités viaires et piétonnes entre les différentes opérations d'aménagement.

Orientations:

Morphologie urbaine

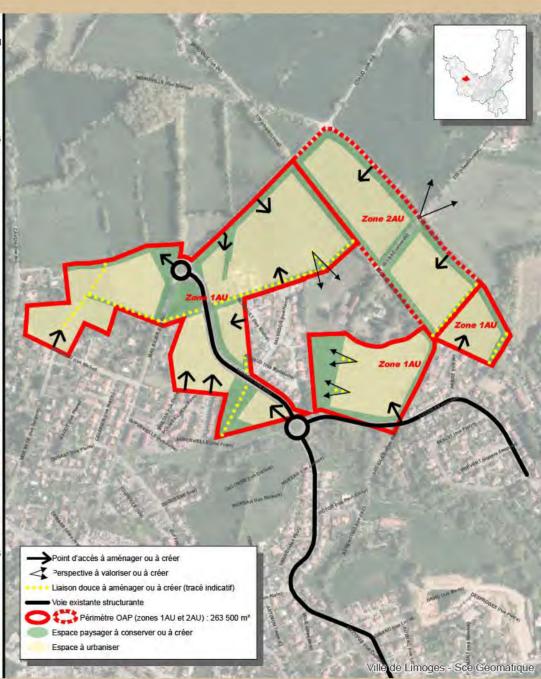
- Recherche d'une intégration des programmes à bâtir dans un contexte bocager et de chemins arborés à conserver.
- Développement d'une programmation d'habitat mixte, pouvant mêler logements individuels libres, groupés ou intermédiaires.
- Structuration d'une densité relative : moyenne de parcelles à 400m² avec un maximum à 700m².
- Gestion de la densité au profit d'un desserrement relatif aux abords des limites d'urbanisation et d'une densité plus marquée (intermédiaire) le long de la coulée verte.

Mobilités

- Gestion des voies de desserte interne aux opérations en limitant les effets d'impasse.
- Traitement de la chaussée automobile de manière à limiter la vitesse.
- Gestion du stationnement par opération permettant d'assurer le respect des continuités piétonnes (sur trottoir notamment).
- Mise en œuvre de liaisons douces en traversée du site, de préférence selon une trame différente de celle viaire, en s'appuyant sur la trame végétale existante.
- Connexion de ces liaisons douces avec la trame de quartier (dont la coulée verte du Chambeau) permettant des accès sécurisés au bourg de Landouge et aux équipements de proximité.

Aménagements paysagers

- Conservation et valorisation de corridors verts : chemins arborés, haies bocagères et alignements d'arbres.
- Mise en scène des relations avec le paysage rural environnant, par la création d'une trame végétale arborée nouvelle accompagnant/cadrant les cheminements et perspectives.
- Gestion des eaux pluviales de préférence en surface.
- Mise en valeur du site Corot au cœur du secteur (vues et cheminements).

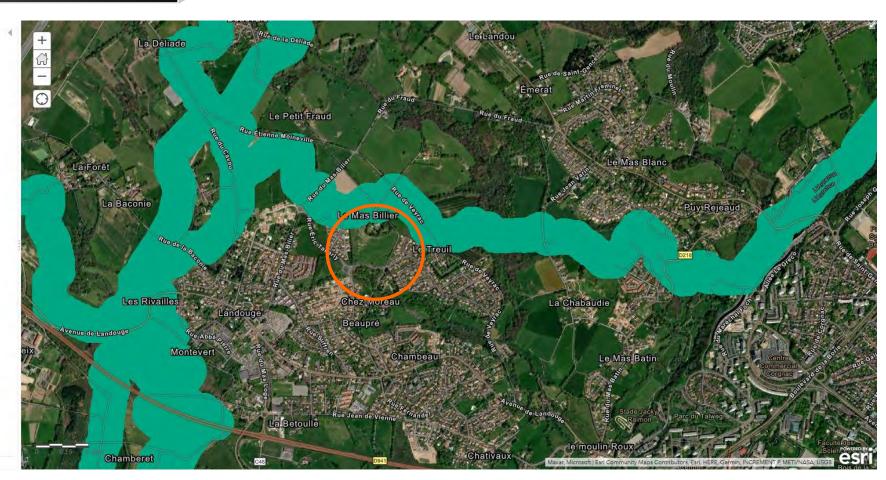




SARL Loticentre

Demande d'examen au cas par cas Projet d'aménagement au lieu-dit "Le Mas Bilier" (Commune de LIMOGES) LE DOMAINE DU MAS BILIER





Corridors écologiques dans la zone d'étude

Source : Service des espaces naturel de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole

SARL Loticentre

Demande d'examen au cas par cas Projet d'aménagement au lieu-dit "Le Mas Bilier" (Commune de LIMOGES) LE DOMAINE DU MAS BILIER



Inventaire des zones humides dans la zone d'étude

Source : Service des espaces naturel de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole